

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 31/03/2011

| | |
|------------------------|---|
| Présents : | PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick, Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine, GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, SAVOIE Jean-Christophe. |
| Absents excusés : | GINDRE Nicolas, RAFFIN Christelle qui donne procuration à PERRIN Raphaël |
| Secrétaire de séance : | MICHAUD Sylvie |

M. le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 14/03/2011 qui est approuvé à l'unanimité.

Remarque est faite par M. Alain ROLANDEZ que le paragraphe I comporte 2 sous-titres nommés A) et C). M. le Maire confirme qu'il n'y a pas de sous-paragraphe manquant et que les sous-titres auraient dû s'intituler A) et B).

I. SIDEC : RENFORCEMENT ET ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA POSTE, RUE DE LA LIBERTE ET RUE DES ECOLES

Dans le cadre de la programmation par E.R.D.F. de travaux d'enfouissement de lignes de haute tension et de dépose de deux anciens postes de transformation de courant électrique situés aux lieu-dits "La Tape aux Femmes" et "La Curtine" pour de nouvelles implantations respectivement au "Chemin de la Poste" et "Rue des Pompes", M. le Maire rappelle l'intérêt d'y adjoindre des travaux d'effacement de réseaux.

Une demande de devis a été déposée auprès du SIDEC pour l'enfouissement des lignes "4 fils" et un renforcement du réseau électrique Rue de la Poste, Rue des Ecoles et Rue de la Liberté, d'une part, et pour des travaux d'éclairage public Rue des Ecoles, Rue de la Liberté d'autre part :

| | |
|---|--------------------|
| 1° Montant estimatif des travaux de réseau électrique : | 130 757,27 € TTC |
| - Participation financière possible du SIDEC (65 % dans la limite de 120 000,00 €) | 78000,00 € |
| - Récupération de TVA | 20 594,27 € |
| Solde à la charge de la collectivité (Avec un préfinancement à 80 %) | 32 163,00 € |
| 2° Montant estimatif des travaux d'éclairage public : | 9 454,50 € TTC |
| - Participation financière possible du SIDEC (30 %) | 2 836,35 € |
| Solde à la charge de la collectivité | 6 618,15 € |

Compte tenu de l'intérêt limité à modifier les installations d'éclairage public, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité par 9 voix, approuve uniquement le programme des travaux de réseau électrique, autorise M. le Maire à demander une subvention au SIDEC selon les termes susvisés et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Afin que la circulation ne soit pas trop perturbée au centre du village, M. le Maire souhaite que ces travaux soient réalisés avant l'aménagement de la place.

Par ailleurs, M. Jean-Louis MICHARD rappelle que le SIDEC doit fournir un devis pour le remplacement d'un coffret électrique et des lampes. De même, doit être étudiée la mise en place d'un éclairage public au niveau de l'abribus à Clavières.

Enfin, M. le Maire informe l'assemblée qu'en raison des plafonds de financement, de nouvelles études de renforcement électrique ou d'enfouissement de lignes ne pourront être envisagées qu'en 2013.

II. BÂTIMENT LA POSTE

M. le Maire fait part d'une proposition d'achat, transmise par l'agence "Groupe Eurrimo" de la partie du bâtiment de la Poste incluant un appartement T4, le sous-sol et une aire de stationnement, pour un montant net pour la collectivité de 113 000 €.

Considérant qu'aucune autre demande n'a été enregistrée depuis la mise en vente, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, est favorable à la vente de ce bien selon la proposition susmentionnée et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

III. APPARTEMENT GROUPE SCOLAIRE : MONTANT DU LOYER

Après avoir rappelé le courrier de Melle Aurore PETETIN et M. Jordan RICHARD faisant part de leur souhait de résilier le bail de location pour l'appartement qu'ils occupent dans le groupe scolaire, M. le Maire indique que ce logement fait partie du parc social des logements communaux conformément aux obligations prescrites aux collectivités.

A ce titre, une convention entre l'Etat et la collectivité fixe une réglementation en matière de révision de loyer.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir le montant du loyer de l'appartement précité, soit 401,43 € mensuel.

IV. S.D.E.I. : DEVIS POTEAU INCENDIE LES MAISONS

M. le Maire fait part d'une fuite d'eau intervenue au poteau incendie situé sur le secteur "Les Maisons", et de la détérioration du capot. Un devis a été établi par la S.D.E.I. comprenant la réparation de la fuite et le remplacement du capot pour un montant de 937,53 € TTC.

Considérant que les mesures de sécurité en matière de protection incendie incombent à la collectivité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte et autorise M. le Maire à signer le devis émis par la SDEI.

Par ailleurs, le Conseil Municipal est favorable à ce qu'un devis soit demandé pour l'installation d'un poteau incendie sur le secteur "Le Coulou".

V. COURRIERS DIVERS

A) SOUS-PREFECTURE DE SAINT-CLAUDE - Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire donne lecture du courrier de M. le Sous-Préfet reçu le 29/03/2011 par lequel il approuve le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Septmoncel au titre du contrôle de légalité, suite à la transmission des documents rectifiés.

Conformément à l'article R 123.25 du code de l'urbanisme, le P.L.U ne sera exécutoire qu'après avoir fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une mention dans la presse locale.

Ladite mention sera publiée le jeudi 07/04/2011 dans le journal « Le Courrier ».

Le PLU sera donc opposable aux tiers le 08/05/2011.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A) DOSSIER ACCESSIBILITE

M. Jean-Louis MICHARD rappelle qu'un état des lieux doit être dressé en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et qu'une aide peut être apportée par le SIDEDEC pour les travaux à réaliser.

M. le Maire donne son accord pour solliciter des devis d'une part, et d'autre part, il interrogera le Président de la Communauté de Communes Haut-Jura St-Claude ainsi que les maires d'autres communes afin de connaître les états d'avancement de ce dossier.

B) P N R : JOUR DE LA NUIT

M. Jean-Louis MICHARD informe que la prochaine édition du Jour de la Nuit au niveau national aura lieu le samedi 1er octobre 2011 mais que le Parc Naturel Régional du Haut-Jura propose une édition spéciale PNR le samedi 2 juillet 2011.

L'idée est d'éteindre un quartier en organisant une animation autour de cet évènement :

Le 2 juillet est programmé un concours de pétanque sur le site du Replan, et une animation sera conduite également dans un autre quartier. Des précisions seront données ultérieurement.

C) TRAVAUX RD436 : PROTECTION DE FALAISES ET VOIRIE

M. le Maire fait part de travaux de protection de falaises qui seront engagés par le Département sur la RD 436, entre la Roche Percée et Montbrillant. Des points d'encrage seront réalisés sur des rochers saillants qui menacent de chuter.

En conséquence, la route sera fermée pour une durée probable de 4 à 6 semaines, à partir de la 2ème semaine de juin jusqu'au 14 juillet, avec réouverture durant les week-ends.

Des travaux de reprise d'enrobé sur cette portion de route ainsi que la pose de barrières de sécurité sont également programmés.

D) CARTES AVANTAGES JEUNES

M. le Maire fait part d'un courrier d'Info Jeunesse Jura proposant le dispositif carte Avantages Jeunes en direction des enfants et des jeunes de notre commune.

Le Conseil Municipal suggère que la Mairie soit un point de vente. A cet effet, une affiche sera apposée pour que les jeunes susceptibles d'être intéressés par la carte Avantages Jeunes pour l'année scolaire 2011-2012 puissent s'inscrire avant le 20 juin 2011.

E) VOIRIE RUE DU MONT - RUE CENTRALE

M. Alain ROLANDEZ fait part de dégradations importantes dans la rue du Mont et la Rue Centrale. M. le Maire sollicite M. Alain MOYAT afin qu'il vérifie si les trous sont dus à la reprise des canalisations, auquel cas les entreprises ont déjà été averties de procéder à des travaux de réfection. S'il s'agit de la partie centrale des routes, des travaux d'enrobé à froid devront être réalisés lors de l'aménagement de la Place Centrale.

F) VENTE DE BRIOCHES

Mme Claudie PILLARD informe que la vente de brioches au profit de l'A.P.E.I. aura lieu les mercredi 06, jeudi 07, vendredi 08 et samedi 09 avril.

Un appel à bénévoles est fait de manière à couvrir tous les secteurs.

G) NETTOYAGE DE LA COMMUNE

M. Alain MOYAT informe que l'Association "Les Amis du Bleu" organise une journée "Nettoyage de la Commune" le samedi 16 avril. Rendez-vous est donné à 9h sur la place Dalloz.

H) CRECHE ET CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (CLSH)

M. le Maire informe que la nouvelle directrice de la Maison de l'Enfance, Mme Sonia GONCALVES-PEREIRA, prendra son poste le 11 avril.

Par ailleurs, Mme Claudie PILLARD dresse le compte-rendu d'une réunion organisée par la Caisse d'Allocations Familiales le 31/03/2011 et fait part des différents éléments administratifs que la collectivité doit transmettre aux services.

I) ABRIBUS CLAVIERES

M. Jean-Christophe SAVOIE indique que des flaques d'eau importantes se forment devant l'abribus de Clavières. M. le Maire se charge de demander aux services des routes du Département la réfection de cette partie de la voirie, propriété du Département.

J) FONTAINE PLACE DALLOZ

M. le Maire demande à l'assemblée si de nouvelles propositions concernant la fontaine ont été étudiées. Dans la négative, il réitère l'offre de M. Philippe DALLOZ de financer un concours d'architectes. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

K) STAGIAIRE AU P.N.R.

M. le Maire est sollicité par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura pour recevoir leur jeune stagiaire en charge d'étudier les trames vertes et bleues visant à vérifier la continuité des corridors écologiques (faune et flore).

MM. Jean-Louis MICHARD et Patrick GINI se proposent de l'accueillir.

L) REUNION VIA FERRATA

M. Patrick GINI rappelle la réunion qui aura lieu le 01/04/2011 sur le site du projet de Via Ferrata et en Sous-Préfecture avec la DREAL.

M) ELECTIONS AU CONSEIL GENERAL

M. le Maire communique les résultats des élections à la Présidence du Conseil Général :

-Président : M. Christophe PERNY

-1ère Vice-Présidente : Mme Danielle BRULEBOIS en charge de la jeunesse, de la culture, de l'éducation et des collèges.

-2ème Vice-Président : M. Raphaël PERRIN en charge du développement économique, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), et de la Montagne.

-3ème Vice-Président : M. Thierry FAIVRE-PIERRET en charge des solidarités et de la santé.

-4ème Vice-Président : M. Denis JEUNET en charge des relations avec les collectivités territoriales et des coopérations.

-5ème Vice-Président : M. André LAMY en charge des transports et des déplacements.

-6ème Vice-Président : M. Norbert MAIRE en charge du tourisme et de la promotion du Jura.

-7ème Vice-Président : M. Robert TOURNIER en charge de l'administration générale et des bâtiments

-8ème Vice-Président : M. Serge OUTREY en charge de l'agriculture et de la forêt.

-9ème Vice-Président : M. Alain BIGUEUR en charge des infrastructures et des routes.

-10ème Vice-Président : M. Fernand FOURNIER en charge des sports

Séance levée à 22 h 30
Affiché le 05/04/2011

Le Maire,
Raphaël PERRIN